



SUBVENTIONS 2022 Notice

Les pièces à fournir

Le dossier doit être accompagné des pièces annexes suivantes :

- Le formulaire type dûment complété
- Le budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice N+1
- Le compte de résultat de l'exercice N
- Le rapport d'activité du dernier exercice
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.

**DOSSIER A DEPOSER OU ENVOYER EN MAIRIE
AU PLUS TARD LE 31 MARS 2022**



Demande d'attribution d'une subvention Année 2022

Le présent imprimé dûment rempli, et accompagné de l'ensemble des pièces demandées, est à déposer en Mairie ou à envoyer par mail à : compta@mairie-lepallet.fr

Toute pièce manquante annulera la demande de subvention

Nom de l'association :

.....

Adresse du siège de l'association :

.....

N° SIRET ou N° d'agrément :

Nom du ou des responsables de l'association :

1-

Adresse :

Tel : Mail :@.....

2-

Adresse :

Tel : Mail :@.....

Secrétaire :

Tel : Mail :@.....

Trésorier :

Tel : Mail :@.....

OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements administratifs et financiers fournis dans le cadre de cette demande de subvention, et engage à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, à justifier des emplois des fonds accordés et à produire les budgets et les comptes ainsi que le compte rendu d'activité.

Fait à le

Le Président